

Première affiliation à l'USEP Val-de-Marne

Vous devez joindre à votre dossier d'affiliation :

- Les statuts de l'association,
- La photocopie de l'insertion au Journal Officiel,
- Le dernier Procès Verbal avec les membres du bureau élus,
- Les derniers comptes annuels,
- Nous indiquer si vous êtes déjà titulaire d'un agrément Jeunesse et Sports,
- Le numéro de siret de l'association (facultatif, mais très utile car indispensable pour toute demande de subvention).

N'hésitez pas à nous contacter

Karine TELLIER (Secrétaire administrative)

Tél : 01.43.53.80.18 - Fax : 01.43.53.80.07

Eric PIEDFER-QUÊNEY (Délégué départemental) 06.60.92.66.85

Lionel CASSES (Conseiller technique) 06.82.05.63.19

E-mail : usep94@ligue94.com ou ktellier@ligue94.com

Site internet : www.usep94.fr